

CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr



Emis par : Mathilde Villier

N° Document : PV CSE15012025

Sainte Marie-Sur-Ouche, le 21 janvier 2025

Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique 15 janvier 2025

Présents : Olivier BRICHE, Valentin PONGNIAN, Mathilde VILLIER, Jérôme ROUX

Ordre du jour :

- Changement de direction
- Changement de trésorier
- Situation économique / chômage partiel / licenciement économique
- Budget CSE
- Détermination des dates des réunions annuelles
- Dates des congés estivaux et hivernaux
- DUE – Modalités de prise de congés payés
- Questions salariés

1) Changement de direction

Une réunion exceptionnelle s'est déroulée le jeudi 19 décembre. Serge Exare nous informait de sa démission de son poste de Président de SOBEM-SCAME. A compter du 1^{er} janvier, il devient Directeur Achats et Qualité tout en maintenant ses fonctions administratives et financières. Olivier Briche prendra le poste de directeur d'exploitation à partir du 1^{er} février 2025.

2) Changement de trésorier

Suite au départ de Stessy Porche qui était la trésorière du CSE, ces tâches ont été réattribuées à Mathilde Villier avec l'aide de Valentin Pongnian.

3) Situation économique / chômage partiel / licenciement économique

Le chiffre d'affaire de l'année dernière s'élève à 9,450 millions € ce qui est équivalent au résultat réalisé durant l'année COVID avec 3 mois de fermeture.

Actuellement le carnet de commandes est de 760 000€. Plus de 300 000€ de commandes sont lissées sur l'année ou ne concerne pas la production. Depuis début 2025, 266 000€ ont été enregistrés et 252 000€ ont été facturés. Nous sommes à flux tendu. Ce résultat n'est malheureusement pas suffisant pour faire tourner l'entreprise avec l'effectif actuel. Les charges de travail en production sont de :

- 3 à 4 semaines pour l'atelier câblage.
- 2 semaines pour l'atelier tôlerie.
- 1 semaine pour l'atelier IRVE.

CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr



Pour le mois de janvier il n'est pas prévu qu'il y ait de chômage partiel. La possibilité et les conditions sont en cours d'études selon la charge de travail.

Concernant le licenciement économique, il n'est pas envisagé si nous réalisons un chiffre de 800 000€ par mois.

4) Budget CSE

Nous aurons le nouveau budget pour l'année début février. Nous vous le communiquerons au prochain compte rendu.

5) Détermination des dates des réunions annuelles

Les prochaines réunions sont prévues :

- 20 mars 2025 + CHSCT
- 22 mai 2025
- 17 juillet 2025 + CHSCT
- 18 septembre + CHSCT
- 27 novembre + CHSCT

Il se peut que le CSE se réunisse pour des raisons exceptionnelles.

6) Dates de congés estivaux et hivernaux

Congés été 2025 :

Semaine 33 (du 15 août) médiane : 2 semaines avant : Semaine 31 & 32.
2 semaines après : Semaine 34 & 35.

Congés hiver 2025 :

Du mercredi 23 décembre 2025 au soir, reprise le vendredi 02 janvier 2026 pour la partie administrative et le lundi 05 janvier 2026 pour les ateliers. Le décompte des jours de congé sera étudié ultérieurement.

7) DUE – Modalités de prise de congés payés

La direction se renseigne, nous aborderons ce sujet à la prochaine réunion.

8) Questions salariés

- **Est-il possible d'organiser les comptes et décomptes des congés en jours ouvrés plutôt que jours ouvrables (plus de décompte du samedi), passer à 25 jours annuels plutôt que 30 ? Cette méthode de compte et décompte est déterminée par la convention collective.**
- **Que deviennent les produits offerts à l'entreprise par SCAME ? Ces produits sont considérés par Scame comme des cadeaux destinés aux clients. C'est pour cela qu'Alain en tant que Responsable Communication et Marketing en a la gestion sous la responsabilité de la Direction.**

CSE SOBEM-SCAME

158 Grande rue 21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - cse@sobem-scame.fr



La dotation sert prioritairement aux réceptions et cadeaux clients et la décision a été prise il y a quelques années d'utiliser le reliquat pour certaines occasions internes (pots, etc) et d'en distribuer aux salariés. Nous allons étudier la possibilité de partager ce reliquat plus équitablement. Le cas contraire, le reliquat sera redistribué uniquement aux clients.

- **Comment sont organisés les recharges de véhicules électriques ?** *Un roulement d'accès à la charge va être réfléchi et mis en place. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un avantage non officiel.*
- **Pouvons-nous passer sur la version Microsoft cloud afin que tout le monde puisse avoir accès à Teams, pour faciliter les échanges avec les personnes en télé travail ou à distance ?** *Jean-Louis est en train d'effectuer la bascule de Microsoft Office à Microsoft 365. Tous les utilisateurs qui en ont besoin auront accès à Teams. Les calendriers sont déjà visibles dans la mesure où le partage est accepté. Faire appel à Jean-Louis si besoin.*
- **Pourquoi autant de voiture de fonction sur le site ? Est-il possible de mettre à disposition des voitures de service afin de faire des économies.** *Ce n'est pas envisageable pour les commerciaux, les voitures sont attribuées à certains salariés selon leurs fonctions et leur contrat. L'achat des Tesla a été préféré à un leasing pour des raisons économiques. Ce modèle a été choisi car moins coûteux et plus d'autonomie que d'autres véhicules équivalents.*
- **Qu'en est-il du RSE ?** *Les groupes de travaux vont être relancés. Voici les actions qui ont été mises en place :*
 - *Tri sélectif*
 - *0 déchet 0 emballage pour l'expédition de coffrets et armoires métalliques*
 - *Réduction de l'empreinte carbone*
 - *Réduction des emballages produits finis*

Les questions des salariés seront traitées lors de la prochaine réunion le 20 mars 2025. Vous pouvez les envoyer à l'adresse cse@sobem-scame.fr ou les poser aux membres du CSE.

La prochaine réunion CSE CHSCT se tiendra le 20 mars 2025.

Mathilde VILLIER
Secrétaire du Comité Social et Economique

Olivier BRICHE
Président du Comité Social et Economique